

ATTESTATION DU BON RESPECT DE LA REGLEMENTATION

(POUR LES SOCIETES ETABLIES EN FRANCE – FOR COMPANIES ESTABLISHED IN FRANCE)

Je soussigné, **CHAPPAT Philippe**

agissant en qualité de dirigeant de la société.....

dont le siège est à

RCS ... **B. 319.503 348**



certifie sur l'honneur que sont respectées au sein de la société, toutes les réglementations applicables aux sociétés de transport de marchandises dans les pays de prestations notamment celles concernant :

- le cabotage
- les salaires minimums versés au chauffeur ; exemple : MiLog allemande.
- les FIMO, FCO, visites médicales, permis de conduire, des chauffeurs et contrôles techniques des ensembles routiers
- les obligations, en matière d'emploi des salariés, découlant des articles L1221-10 et suivants et L3243-1 et suivants du Code du travail.
- l'établissement et la remise des bulletins de salaire aux salariés.
- les couvertures d'assurance obligatoires quant aux personnels, prestations et véhicules.

Fait à **Polliat**.....

Le **31 Mars 2019**.....

Nom, prénom : **CHAPPAT Philippe**

Fonction **Le Président Directeur Général**.....



Signature + cachet commercial de l'entreprise